



**SPP et PATS**  
**SDIS du RHONE**

Monsieur le Directeur  
du SDIS du Rhône  
17 rue Rabelais  
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 20 mai 2011

**Objet : destruction ordres de départ en intervention**

Monsieur le Directeur,

Avec la mise en place du nouveau système d'alerte et d'envoi des secours, il apparaît dorénavant sur les ordres de départ conservés dans les centres, les coordonnées des requérants, des victimes, ainsi que les noms des intervenants sapeur-pompier.

Nous avons constaté que dans bon nombre de centre ces documents, qui contiennent des renseignements confidentiels, se retrouvent dans des containers placés sur la voie publique pour ramassage.

Au vue de la nature des éléments cités ci-dessus, nous estimons que ces documents devraient être détruits par nos soins. Aussi, la solution pourrait être l'installation d'un destructeur de papier dans les services. Nous sollicitons donc de votre part l'acquisition et la mise en place dans chaque C.T. d'appareils permettant cette destruction immédiate.

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de notre considération.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN